

## Mentions Légales

### Quality IMMOBILIER

80, Chemin du Collet de Saint Marc – 06 130 Plan de Grasse

Gérant Mr Olivier MASSON

Titulaire de la carte professionnelle "transaction sur immeubles et fonds de commerces"

N° : CPI 0605 2016 000 004 894, délivrée par la CCI des ALPES-MARITIMES

N° Unique d'identification RCS Grasse 487 563 199 - Code NAF 703A

SIRET : 487 563 199 00016 SARL au capital de 1 000 €

### Contact commercial

Quality IMMOBILIER

Olivier MASSON

(+33)(0) 6.12.11.40.25

Site: [www.quality-immobilier.com](http://www.quality-immobilier.com)

Conformément à l'article L.612-1 du code de la consommation, vous pouvez recourir gratuitement au service de médiation

MEDICYS dont nous relevons : sur la plateforme :

<https://www.medicys-consommation.fr/>

ou par voie Postale : MEDICYS – 73, Boulevard de Clichy 75 0009 PARIS

---

### Hébergeur :

Le site est hébergé sur les serveurs de Twimmo.

Twimmo est une SAS au capital de 142 559 € qui édite des logiciels pour agences immobilières.

Elle est spécialisée dans la création de sites Internet d'agences immobilières et dans le

référencement des sites d'agences immobilières.

Elle édite enfin **un site d'annonces immobilières (achat, vente, location) en France.**

Siège social : 28, rue Jean Jaurès, 78100 Saint-Germain-en-Laye / France

N° de téléphone : +33 (0)1 30 61 46 98

RCS Versailles 504 667 189

---

(Préambule : les honoraires d'agence ci-dessous s'entendent TVA Incluse au Taux de 20%)

Les honoraires de vente sont à la charge du vendeur, sauf convention contraire

### **HONORAIRES DE VENTE - FRAIS DE PUBLICITE COMPRIS**

APPARTEMENT - VILLA - PROPRIETE - CESSION DE PARTS DE SOCIETE IMMOBILIERE  
- VIAGER (sur valeur vénale et globale de l'immeuble)

De 0 à 1 524,49 € Forfait..... 762.25 € TTC

De 1 524,49 € à 15 244,90 € Forfait..... 1 524.49 € TTC

De 15 245,05 € à 30 489,80 € Forfait ..... 3 048.98 € TTC

De 30 489,96 à 53 357,16 €	10% TTC
De 53 357,31 à 76 224,51 €	9% TTC
De 76 224,66 à 114 336,76 €	8% TTC
De 114 336,92 à 152 449,02 €	7% TTC
Au-dessus de 152 449 ,02 €	6 % TTC

### **HONORAIRES DE LOCATION**

Conformément à la loi article 5 de la loi du 6 juillet 1989, les frais et honoraires de location seront à partager par moitié entre le Bailleur et le Locataire et comprennent les frais de rédaction d'acte et, éventuellement, les honoraires de négociation.

#### Honoraires Location / Relocation Appartement ou Maison:

-Locataire : 13.00 € le m<sup>2</sup> (10.00 €/m<sup>2</sup> honoraires de visite- constitution dossier – rédaction bail + 3.00 €/m<sup>2</sup> honoraires état des lieux).

- Bailleur : 13.00 € le m<sup>2</sup> + 1% d'un an de loyer HC (honoraires entremise et négociation)

Honoraires Location Garage/Parking 150.00 € TTC

( 75.00 € Propriétaire - 75.00 € Locataire)

Rédaction et déplacement supplémentaire état des lieux 100.00 € TTC

#### Honoraires Location Meublés -Appartements ou Villas :

-Les honoraires de locations de courtes durées (inférieures à 90 jours et congrès) 20% TTC

-Pour une location meublée à l'année, les honoraires seront identiques aux honoraires de location classique.

Nous pouvons vous proposer une assurance garantie des Loyers impayés-Protection juridique – détérioration immobilière habitation et commerces à partir de 3.22% TTC sur le montant des des loyers.

### **HONORAIRES - IMMOBILIER D'ENTREPRISE - FRAIS DE PUBLICITE COMPRIS**

#### VENTE IMMEUBLE ET TERRAIN A USAGE COMMERCIAL

(cession de bail ou parts sociales)

Les honoraires de vente sont à la charge du vendeur sauf convention contraire 9% TTC

#### TERRAINS

Honoraires à la charge du vendeur, sauf convention contraire 8% TTC

## FONDS DE COMMERCES

(cession de bail ou part sociales)

Les honoraires de vente sont à la charge du vendeur, sauf convention contraire 10% TTC

## LOCATION

### BUREAU - LOCAL COMMERCIAL - INDUSTRIEL

Les honoraires de location sont calculés sur le montant du loyer de la première année et sont pour 50% à la charge du bailleur et pour 50% à la charge du preneur ( sauf convention contraire) 12% TTC.